



Autorisation de conduite nacelle - Cat. B - PEMP - Recyclage

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP), appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.486(A) de la CNAM.

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une plateforme élévatrice de personnel en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R.486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée.

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.486)

Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques .
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP.

FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)

Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :

- Réaliser les prises de poste et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plateforme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci.
- Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
- Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.
- Effectuer les opérations de chargement et déchargement sur porte-engin en fonction de l'utilisation de l'apprenant.



Autorisation de conduite nacelle - Cat. B - PEMP - Recyclage

Prérequis

Etre titulaire d'un CACES® R386 ou R.486 ou d'une attestation de conduite en sécurité des PEMP et justifier d'une expérience dans la conduite des PEMP.

Durée

1 à 2 jours.

Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.

Durée pour plusieurs catégories : sur devis

Formateurs

Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite de PEMP. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation à la conduite ciblée

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Validation des acquis

Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les plateformes élévatrices de personnel.

Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès

Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info